

A LA UNE



Manuel GALLAND, Président du Conseil d'administration et l'ensemble des administrateurs Marie-Charlotte KOSSMANN-MATHON, Directrice, l'équipe de Direction et l'ensemble des collaborateurs de la Caf de la Haute-Marne vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024

CALENDRIER 2024 DE LA CAMPAGNE DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DES PARTENAIRES

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la Caf de la Haute-Marne soutient les partenaires pour développer des services et des actions à destination des familles dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

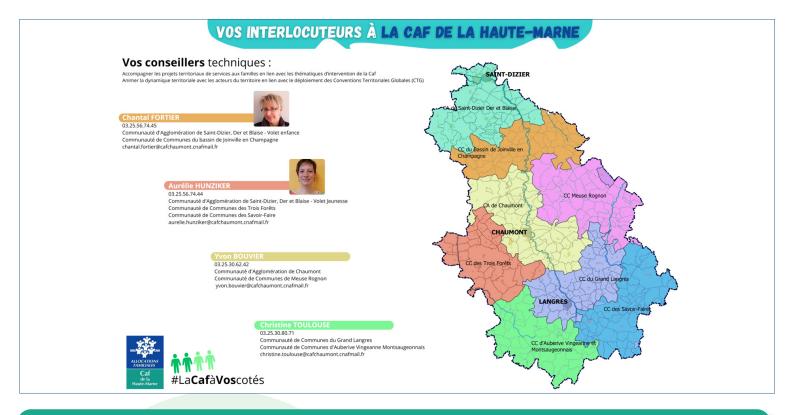
Le Règlement intérieur d'action sociale et familiale, voté par le Conseil d'Administration de la CAF, décrit les modalités d'attribution des aides au titre des demandes de subventions/prêts d'investissement et de fonctionnement. Ces aides ont pour objet de développer et pérenniser les offres de service aux familles, de réduire les inégalités territoriales et sociales dans le département et de soutenir l'innovation sociale.

Notre équipe de conseillers techniques (voir «Les interlocuteurs à la Caf de la Haute-Marne» en page suivante) est mobilisée pour vous accompagner et vous contactera courant janvier afin d'identifier vos projets/besoins pour l'année 2024 et vous apporter leur soutien en ingénierie et dans la complétude des dossiers de demandes d'aides.

Pour l'année 2024, vos dossiers de demandes d'aides financières devront être transmis impérativement avant le 30/09, suivant le calendrier des Commissions d'Action Sociale (CAS) ci-dessous :

- CAS du 28/03/2024 délai retour dossier le 23/02
- CAS du 13/06/2024 délai retour dossier le 15/05
- CAS du 10/10/2024 délai retour dossier le 12/09
- CAS du 28/11/2024 délai retour dossier le 30/09.

Les dossiers de demande de subventions sont à télécharger sur le site internet de la Caf de la Haute-Marne et à nous transmettre par mail à l'adresse : **service-action-sociale@caf52.caf.fr**



ACTUS DU TERRITOIRE Prime de Noël 2023

Le dispositif de Prime exceptionnelle de fin d'année, dit « Prime de Noël », a été reconduit au titre de l'année 2023. **Cette prime a été versée par la Caf le 15/12/2023** pour les bénéficiaires du RSA, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation équivalent retraite. La prime était versée une seule fois par foyer. Les usagers n'avaient aucune démarche à faire pour la recevoir, le versement était automatique.

En Haute-Marne, 3785 allocataires ont bénéficié de cette aide, pour un montant total versé de 955 264.48€, soit un montant moyen de 252.38€ par foyer.

LANCEMENT DES CONTRÔLES ANNUELS DE RESSOURCES

Nécessaires, légitimes et obligatoires, les contrôles contribuent à la bonne gestion des prestations. Tous les allocataires sont susceptibles d'être contrôlés.

Les contrôles annuels sur la cohérence des ressources déclarées par les allocataires ont été lancés fin novembre, comme habituellement et près de 1200 contrôles sont lancés en cette fin d'année 2023. Les allocataires concernés reçoivent un questionnaire à compléter et à retourner à la Caf dans les meilleurs délais, pour permettre un calcul juste des droits.









Il est à noter que les contrôles peuvent aboutir à constater des trop-perçus, des situations de fraude mais peuvent également engendrer des rappels ou l'ouverture de nouveaux droits.



Rencontre annuelle CAF / Points Relais Caf – Espaces France Service

La rencontre annuelle CAF / Points Relais Caf – Espaces France Service se déroulera le jeudi 01/02/2024 à 14H au siège de la Caf à Chaumont.

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

La CAF de la Haute-Marne s'engage en 2024 aux côtés de l'association Agir pour la Petite Enfance pour la 11ème édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance qui de se déroulera du 16 au 23 mars 2024.

Thème 2024 : Viens je t'emmène : se laisser guider par l'enfant.

Parrain de l'édition : Emile Jadoul illustrateur et auteur de littérature jeunesse

Qui? Réunir professionnels, enfants et parents

Où? Eaje - RPE - Assistant.e.s maternel.les

Ambition ? Valoriser le travail des professionnels de la Petite Enfance - favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants à partir de 3 mois avec des ateliers conçus par les équipes à partir des propositions pédagogiques d'Agir pour la petite Enfance- Dans le cadre des 1000 premiers jours éclairer le(s) parent(s) sur les enjeux fondamentaux et les encourager dans leur rôle de parent(s)

La Caf offre aux structures et Rpe inscrits à la semaine de la petite enfance 2024 la boite pédagogique créée pour l'évènement.

En lien avec cette semaine de la Petite Enfance trois Conférences en ligne seront proposées courant 2024 : une en février animée par Emile Jadoul - une en mars animée par Adrien Blanc psychologue clinicien sur le thème du jeu -une autre en mars également animée par Nawal Abboub docteur en sciences cognitives sur le rôle de la lecture : «comment lire avec bébé devient un bonheur à partager ?».



AVANTAGES VIEILLESSE OU INVALIDITÉ : LA DÉCLARATION SUR CAF.FR EST OUVERTE!

Pour calculer le montant de l'Allocation aux Adultes Handicapés, la Caf a besoin de connaître le montant des avantages vieillesse ou invalidité du mois de novembre ou de la dernière année.

La déclaration est à réaliser en ligne sur caf.fr.

Les allocataires concernés (ou leur tuteur) ont reçu début décembre un mail ou un courrier pour les informer de la démarche à réaliser. **Plus de 1000 allocataires sont concernés au niveau départemental.**

CAF CONNECT

Prochains RDV:

Webinaire Partenaires - jeudi 11/01/2024 à 10h30
zoom sur l'accompagnement des partenaires dans leurs demandes de subvention
Facebook / Insta Live - 23/01/2023 à 17h sur les actualités du début d'année
Rencontre annuelle CAF / Points Relais Caf - Espaces France Service - 01/02/2024
Webinaire Partenaires - jeudi 08/02/2024 à 10h30

zoom sur le Parcours « Arrivée de l'enfant »







